ENGAGEMENT ANIMAUX 2022

	Je soussigné (e) Edwin LEGRIS ca	andidat (e) du parti NVPES / Genération écologie
		la 12º circonscription du département
		ettre en œuvre lors de mon mandat les
	mesures cochées ci-dessous.	
	Cochez les mesures validées : aucune annotation ou modification	des mesures proposées ne pourra être prise en compte.
0	Animaux et société (16 pts) Mesure 1 : Charger une autorité indépendante du respect de la protection des animaux. (4pts)	Mesure 14: Interdiction de toutes formes de dressage, des spectaci d'animaux sauvages et des mises en contact direct entre public et anima sauvages. (4pts)
0	Mesure 2 : Constitutionnalisation : Inscrire dans la Constitution la protection des animaux et en faire ainsi une valeur fondamentale de notre État de droit. (4pts)	Animaux de compagnie et de loisir (16pts)
Ø	Mesure 3 : Formation : Intégrer aux formations initiale et continue de tous les professionnels concernés la reconnaissance des animaux en tant qu'individus sensibles, la connaissance du lien entre les violences animales et humaines et les	Mesure 15 : Pour lutter contre la misère féline, soutenir financièrement rendre obligatoire la stérilisation des chats errants par les communes et men une campagne de sensibilisation des particuliers. (4pts)
^	enjeux d'Une Seule Santé et de préservation de la biodiversité. (4pts)	Mesure 16 : Soutenir la protection des animaux de compagnie et de loisir. Étape 1 : Créer un fonds dédié à la protection des animaux de compagnie et
(Ø)	Mesure 4 : Moyens de mettre en œuvre les lois : Mettre en œuvre les ressources et moyens – humains, financiers, logistiques ou juridiques – nécessaires pour l'application des réglementations concernant les animaux. (4pts)	loisir. (2pts) Etape 2 : Sous la tutelle de l'État, créer des centres d'hébergeme temporaires pour la prise en charge des équidés et animaux de ferme, l'échelle départementale ou régionale, afin d'anticiper leur placement
_	Élevage, transport et abattage (16pts)	d'éviter leur abattage. (2pt)
0	Mesure 5 : Mettre fin à tout élevage en cages au profit de l'élevage avec accès au plein air d'ici 2027, (4pts)	Mesure 17 : Encadrer le commerce et la détention des animaux de compagni Étape 1 : Interdire la vente d'animaux de compagnie à crédit. (1pt)
8	Mesure 6 : Proposer ou soutenir les textes législatifs qui sont de nature à imposer l'intégration de normes de bien-être animal dans les politiques publiques, notamment en amendant les articles L. 230-5-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime afin que les produits d'origine animale de la commande publique respectent des standards élevés de bien-être animal (4pts)	Étape 2 : Lutter contre le trafic d'animaux de compagnie (renforcement de capacités et formation des services, amélioration de la connaissance de trafics, intensification des activités de terrain, renforcement des saisie développement de la coopération internationale, etc.). (2pts) Étape 3 : Soutenir la création, d'ici à 2025, d'une liste positive pour encadre strictement le commerce et les conditions de détention des nouveaux anima
0	Mesure 7 : Interdire les longs transports au sein de l'UE et les exportations vers les pays tiers d'animaux vivants. (4pts)	de compagnie non dornestiques. (1pt)
0	Sous-mesure mineure : Interdire les transports maritimes d'animaux vivants. (2pts)	Mesure 18 : Demander que soient définies les conditions minimales de bie être des animaux domestiques de compagnie et des équidés via la mise place d'une réglementation et le lancement d'une campagne
1	Mesure 8 : Mettre un terme aux pratiques d'abattage les plus douloureuses. Étape 1 : Interdire l'abattage des femelles au-delà des deux tiers de leur	communication. (4pts)
8	gestation et imposer la vidéo-surveillance obligatoire en abattoir. (2pts)	Animaux sauvages et biodiversité (16pts)
\otimes	Etape 2 : Imposer l'insensibilisation de tous les animaux avant la saignée en abattoir. (2pts)	Mesure 19 : Atteindre en 2030, 10 % de libre évolution sur chacun d écosystèmes terrestres et marins, en métropole et en outre-mer. (4pts)
0	Expérimentation animale (12pts) Mesure 9 : Garantir le droit à l'objection de conscience en ce qui concerne l'expérimentation animale et la dissection durant les études. (4pts)	Mesure 20 : Interdire la chasse au moins deux jours par semaine dont dimanche, ainsi que les jours fériés et les vacances scolaires. (4pts) Sous-mesure mineure : Interdire la chasse au moins deux jours par semail dest le direction de la chasse au moins deux jours par semail dest le direction de la chasse au moins deux jours par semail dest le direction de la chasse au moins deux jours par semail deux jours par sem
0	Mesure 10 : Encourager l'utilisation et le développement des modèles non- animaux.	dont le dimanche. (2pts) Mesure 21 : Supprimer la liste des espèces « nuisibles » et retirer de la lis
0	Étape 1 : Créer une enquête parlementaire sur la validité des méthodes non- animales par rapport aux modèles animaux. (2pts)	des espèces chassables celles dont les populations sont en déclin menacées. (4pts)
\circ	Étape 2 : Demander un plan national de financement, de validation et d'accessibilité des méthodes non-animales. (2pts)	Sous-mesure mineure: Retirer de la liste des espèces chassables celles do les populations sont en déclin ou menacées. (2pts)
0	Mesure 11 : Garantir l'Indépendance, la compétence et la transparence des	Sous-mesure mineure : Réformer la liste des espèces « nuisibles ». (2pts)
A	comités d'éthique en expérimentation animale. (4pts)	Mesure 22 : Interdire les pratiques de chasse et de piégeage cruelles
	Divertissements, captivité et exploitation des	barbares à l'encontre des animaux sauvages (chasses traditionnelles, chasse courre, la vénerie sous terre, chasse à l'arc, chasse en enclos, pièges tuan
D	animaux (12pts) Mesure 12: Dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi visant à lutter contre la	mutilants et non sélectifs). (4pts) Sous-mesure mineure : Interdire la chasse à courre. (2pts)
89	meture 12: Dans le cadre de la mise en deutre de la coli stata de la constant a internation, maitraitance animale, un fonds propre devra être déployé pour la création, l'extension et le fonctionnement des structures d'accueil pour les animaux sauvages exotiques terrestres et aquatiques (cétacés). (4pts)	Sous-mesure intermédiaire : Interdire la chasse à courre et la vénerie so terre. (3pts)
(8)	Mesure 13 : Abroger l'exception ouverte par l'article 521-1 du Code pénal pour	Votre score d'engagement est évalué sur 88 points pour les
X	que la corrida ainsi que les combats de coqs ne puissent plus exister. (4pts)	mesures validées +6 points si au moins une mesure est validée n

Merci de renvoyer ce document complété et signé par email à <u>politique@engagement-animaux.fr</u> afin que nous puissions mettre en ligne vos engagements sur la plateforme <u>www.engagement-animaux.fr</u>

moins de 16 ans. (2pts)

les juin 7072

thématique ou +12 points si l'ensemble des mesures est validé.